

Comité Régional Occitanie

Commission Compétitions

Réunion du 23 Septembre 2023

A Villefranche de Rouergue

Présents : Gille ENJALBERT (12), Gilbert MARCON (30), Alain PINAUD (31), Moïse MALONI (32), Christian GRAMOND (46), Lucien SUTRA (65), Joël METHIVIER (66), Joseph MARTINEZ (81), Claude MONCUQUET (82) et Francis RICARD.

Absents excusés : David SOUQUE (09), Thierry COROIR (11), Jean Paul RIGAUD (34) et Said BOUREMEL (48)

La réunion débute à 14 h 30.

1. Retour sur les championnats régionaux 2023

1.1 Prix des repas

Etant donné que le prix maximum demandé par l'organisateur ne figure plus dans le RI, la commission propose un prix maximum de 20,00€ pour les adultes et les juniors puis de 15,00€ pour les cadets, minimes.

1.2 Absences aux championnats

Afin d'établir le plus justement possible le « classement » des CD aux championnats pour l'attribution du nombre de qualifiés pour l'année suivante, la commission propose que le délégué établisse une liste complète des absents.

1.3 Retard sur le championnat

Le règlement précise que l'heure de dépôt de licence fait foi. Il est donc souhaitable que le délégué reste à la table de marque jusqu'à l'horaire limite (une demi-heure) afin de valider les éventuelles disqualifications (avec l'arbitre).

2. Point sur les CRC

2.1 CRC JP

Aucun problème majeur à signaler dans son déroulement.

Une pénalité de 2 points a été infligée à Capvern (65) pour avoir aligné trois joueurs « montants ».

Lattes 1 est champion après avoir battu en finale Lattes 2. Ces deux équipes représenteront le CRO à la finale du CNC JP.

2.2 CRC Vétérans

La phase de groupes est terminée. Nous avons enregistré le forfait général du club « Le Family » (11). Comme 5 clubs descendent cette année en CDC, nous avons vérifié que ce forfait ne favorisait pas un club de ce même groupe.

Une pénalité de 1 point a été infligée à Roquettes (31) sur une journée à 1 match et une pénalité de 2 à Le Gua (12) sur une journée à 2 matchs pour non-respect du nombre de montants.

2.3 Listes de joueurs

Certains comités n'ont pas encore envoyé leurs listes

Une fois de plus, l'importance du suivi des listes des équipes évoluant en CDC par les responsables départementaux est rappelée pour tous les clubs évoluant en CRC. **Il en va de notre crédibilité.**

3. Calendrier 2024

3.1 championnats régionaux

Le calendrier fédéral a modifié les dates pour 2024.

Le 1° championnat aura lieu sur le week-end de Pentecôte, il est attribué au CD 48 selon notre tableau prévisionnel.

Le 2° championnat est placé sur 2 week-ends (les 25 et 26 Mai puis les 1 et 2 Juin), le CD 65 était prévu pour l'accueillir. Ce CD ne peut pas l'organiser sur ces 2 dates, le CD 11 organisera celui du 1 et 2 Juin et on fait appel à candidature celui des 25 et Mai (triplettes jeunes et promotion).

3.2 CRC Vétérans

La commission propose :

- 13 Juin : T1 et T2
- 27 Juin : T3 et T4
- 5 Septembre : T5
- 19 Septembre T6 et T7
- finale : les 2 et 3 Octobre

3.3 CRC Jeu Provençal

Après débat, la commission propose :

- 25 et 26 Mai : T1, T2 et T3
- 14 Juillet : T4 et T5
- 21 Juillet : T6 et T7
- Finale : les 21 et 22 Septembre

3.4 CRC Open et Féminin

Ce calendrier est calqué sur celui des CNC soit :

- 5 et 6 Octobre : T1, T2 et T3
- 20 Octobre : T4 et T5
- 3 Novembre : T6 et T7
- Finale : les 23 et 24 Novembre
- La finale de CRC 2 est supprimée.

4. Attribution des championnats régionaux 2025

Pétanque 1 : CD 31

Pétanque 2 : CD 11

Doublettes JP : CD 12

Triplettes JP : CD 46

A ce moment, nous ne savons pas quelles dates seront retenues par la Fédération.

5. CR de la commission des finances

La commission des finances a proposé lors de sa réunion de diminuer les indemnités versées aux clubs en CRC.

Tous les membres de la commission sont « surpris » d'une telle proposition et s'y opposent à l'unanimité pour les motifs suivants :

- Notre commission qui gère les CRC a établi année après année un budget basé sur une cotisation de 1,50€ par licence.
- Ces budgets n'ont jamais été dépassés depuis que les CRC existent
- Chaque amélioration (augmentation de structure) a été évalué et des solutions de financement ont été trouvées et approuvées par le comité directeur du CRO
- Nous avons voté à Castres l'instauration d'une somme de 50,00€ pour frais d'inscription et une augmentation de 0,50€ par licence qui dégagera une recette supérieure au budget nécessaire à cette nouvelle structure.
- Comment peut-on demander 50,00€ de participation aux clubs et diminuer les indemnités de repas et d'hébergement ?

6. Questions diverses

- la fédération a modifié la réglementation des concours nationaux en termes de tarif.

- Cette année, le national de Carcassonne a été positionné à la même date que le national de Fenouillet qui occupe cette date depuis de nombreuses années. Ne pourrions-nous pas nous entendre (clubs organisateurs et CD) pour qu'une telle situation ne se reproduise pas ?
- classement des équipes en championnat des clubs en cas d'égalité à 3 équipes ou plus : Claude Moncuquet nous fait part de ses remarques et nous interrogerons la fédération pour vérifier si la procédure que nous appliquons est la bonne.

La réunion se termine à 17 heures 45